

La Croatie est un pays de l'ex Yougoslavie qui possède une longue frontière commune avec la Hongrie. La chasse en Croatie, c'est une redécouverte de ce pays chaleureux et hospitalier, fier de ses traditions qu'il aime à partager. Ce pays compte de nombreux territoires sauvages et possède de très belles populations de sangliers ; les gros spécimens n'y étant pas rares. Nous avons sélectionné pour vous des territoires complètement ouverts et un parc, très giboyeux, que nous avons bien évidemment testés les années précédentes.

REGION & ACCES

Région : Nos territoires se situent dans la région de Garesnica et Novska au Sud Est de Zagreb, en Croatie centrale, à +/- 1h30 de l'aéroport de Zagreb.

Accès par avion : Vol direct Paris Roissy pour Zagreb. 2 heures de vol. Les vols sont effectués par la compagnie Air France ou Air Croatia.

Exemple d'horaires :

Vol aller avec Air France, tous les jours :

12h35 : départ de Paris Roissy CDG ⇨ 14h35 : arrivée à Zagreb

Vol retour avec Air France, tous les jours :

15h35 : départ de Zagreb ⇨ 17h35 : arrivée à Paris

Accès en voiture : pour ceux qui résident dans le quart sud-est de la France, un déplacement en voiture peut être envisagé sans difficultés particulières, la Croatie étant membre de l'union Européenne. De Lyon à la zone de chasse : +/- 1 100 km / de Marseille : +/- 1 150 km

BIOTOPES

Les paysages déroulent leurs étendues de crêtes et vallons boisés émaillés de landes herbeuses et de plateaux isolés. Par endroit, la montagne se transforme en terre invincible où se mêlent vallées raviniées et zones escarpées, lieux de prédilection des bêtes noires, car rarement dérangées.

Partout la forêt domine, faite de chênes, hêtres et châtaigniers pour l'essentiel, panachée de résineux sur les hauteurs.

Encore très sauvage, ce sont des forêts à l'ancienne composées de repousses naturelles, aucune parcelle plantée.

DATES DE CHASSE

Saison de chasse : du 15 octobre 2026 au 31 janvier 2027

Gibiers autorisés : sangliers. Le tir des autres espèces est interdit en battue.

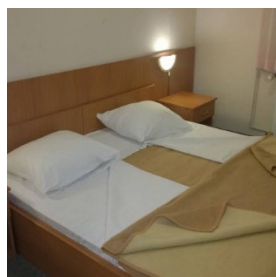
L'organisation des battues s'appuie sur une logistique comprenant une quinzaine de rabatteurs secondés d'une quinzaine de chiens pour mener 2 et souvent 3 battues quotidiennes, selon la nature et la topographie des traques. A partir du logement, on rejoint les territoires en 30 ou 40 mn de voiture. Les chasseurs sont ensuite conduits en 4x4 au plus près des postes, certains nécessitant cependant de s'y rendre à pied.

Une battue idéale s'organise pour les groupes à partir de 15 chasseurs, compte tenu de la superficie importante des zones traquées et de la topographie des lieux.

LE LOGEMENT

"Villa Garic" est située dans le petit village de Moslavina Podgaric, patrimoine historique composé de la forteresse médiévale Garic-grad et du monument futuriste de la Révolution et de nombreux autres forts tels que Jelengrad ou Košuta grad.

<https://vila-garic.business.site/>



CROATIE 2026

CHASSE EN BATTUE

FACTURATION : FORFAIT REVISABLE

LES " POINTS FORTS " DE LA CROATIE

- ☞ **Une nature sauvage**
- ☞ **Une forte densité de sangliers**
- ☞ **Aucune limitation qualitative**
- ☞ **Hébergement confortable en hôtel**

PRIX PAR CHASSEUR BASE 15 CHASSEURS MINIMUM

4 jours de chasse, 5 nuits

Les 4 journées de chasse sont organisées en forêt ouverte.

Pour ceux qui veulent une certitude de résultat, nous pouvons organiser une ou deux journées dans un parc clos

FRAIS DE CHASSE : incluant l'interprète, le logement et les repas, tous les déplacements pendant la chasse, transferts aéroport/territoire de chasse/aéroport, l'organisation des battues.	1 670 €
GIBIER : sangliers sans considération de poids et de défenses :	
Facturation à la journée en fonction du tableau réalisé par le groupe	
Si le tableau journalier du groupe est inférieur ou égal à 9 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	400 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 10 à 15 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	500 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 16 à 20 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	630 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 21 à 25 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	950 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 26 à 30 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	1250 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 31 à 35 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	1450 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 36 à 40 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	1650 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 41 à 45 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	1900 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 46 à 50 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	2250 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 51 à 65 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	2750 €
Si le tableau journalier du groupe compte de 66 à 80 sangliers, la journée sera facturée par chasseur ⇒	3550 €
Total par chasseur sur la base de 10 à 15 sangliers par journée de chasse pour le groupe, soit entre 40 et 60 sangliers pour un séjour de 4 jours de chasse	1 670 € + 4 journées à 500 € = 3 670 €/chasseur
Si lors d'une journée de chasse aucun coup de feu n'est tiré, la journée n'est pas facturée	
Tout animal blessé est considéré comme abattu	
4 balles tirées sont considérées comme un animal abattu	
Exemple : Si le groupe de chasseurs a tiré 20 balles dans la journée et qu'aucun sanglier n'est mort, la journée sera facturée comme si le tableau était de 5 sangliers	

REAJUSTEMENT DE FACTURATION APRES LE VOYAGE :

Après le voyage, au vu du protocole de chasse que vous signerez sur place, à l'issue du séjour et par rapport à la facturation pro-forma, un réajustement financier interviendra sur les prestations de séjour et le gibier.

Réajustement sur les prestations signifie que tous les frais supplémentaires par rapport à la commande seront facturés, par exemple : occupation d'une chambre individuelle soit 30 € par nuit et par personne concernée, achat de peaux ou capes, etc.

Réajustement financier sur le gibier signifie que la facturation finale s'appuiera sur le protocole de chasse, document contractuel, mentionnant pour chaque espèce, le nombre de pièces abattues ou blessées.

En définitive :

- * soit la facturation finale après voyage est supérieure au total des acomptes versés = différence à nous devoir.
- * soit la facturation finale après voyage est inférieure au total des acomptes versés = différence à vous devoir.

VOGS CHASSATLAS – 11 Rue de Pommier 62 158 HUMBERCAMPS.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages LIC.075 95 0440 – code APE : 7911Z - TVA : FR 25 305 421 059 00067 R.C.S Arras - S.A.R.L au capital de 77 290 €

APST : N IM092100027 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox Europe Underwriting Limited, 19 rue Louis Le Grand 75002 Paris

CROATIE 2026

CHASSE EN BATTUE

FACTURATION : FORFAIT REVISABLE

LE FORFAIT COMPREND :

- Les services d'un guide interprète pour l'ensemble du groupe,
- L'accueil à l'aéroport de Zagreb,
- Les transferts en car ou en mini vans de l'aéroport de Zagreb à l'hébergement et vice versa,
- Le logement en hôtel ou en pavillon de chasse, sur la base de la chambre double, durant 4 nuits,
- La pension complète du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour du départ,
- Les transferts quotidiens en car, de l'hôtel au territoire de chasse et retour,
- L'organisation de 3 jours de chasse en battues, avec les services de rabatteurs, appuyés de leurs chiens,
- Tous les déplacements en voiture sur les lieux de chasse,
- Les frais de dossier incluant la licence de chasse Croate,
- Les taxes d'abattage prévues dans le tableau ci-dessus.
- **Notre garantie financière obligatoire pour les agences de voyages Françaises (200 € par chasseur)**

LE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- Le billet d'avion Paris / Zagreb / Paris sur les vols réguliers Air France ou Air Croatia (+- 300 € en fonction du délai de réservation)
- Forfait arme et munition +-140 euros aller-retour.
- Les excédents de bagages au-dessus des 23 kg autorisés par chasseur.
- Le supplément chambre individuelle, sur demande, et selon disponibilité du nombre de chambre : 30 € par nuit
- Les boissons, tout extra aux menus ainsi que les dépenses personnelles,
- Les pourboires pour l'interprète, le responsable de chaque terrain, les rabatteurs (prévoir +- 150 € pour le séjour).

Les assurances : responsabilité civile chasse, annulation, assistance rapatriement, etc.

En sus également, les éventuels frais supplémentaires suivants : les frais de préparation des trophées (nettoyage et désinfection) soit 50 € par sanglier, l'exportation de la peau fraîche de grand gibier, non tannée et non séchée, à monter en cape, soit 15 € par kg, l'achat d'une cape non tannée (peau brute) : 130 €.



VOGS CHASSATLAS – 11 Rue de Pommier 62 158 HUMBERCAMPS.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages LIC.075 95 0440 – code APE : 7911Z - TVA : FR 25 305 421 059 00067 R.C.S Arras - S.A.R.L au capital de 77 290 €
 APST : N IM092100027 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox Europe Underwriting Limited, 19 rue
 Louis Le Grand 75002 Paris